

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 28

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198249>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son, ce furent le capitaine de la Compagnie ou le Sous-Préfet qui présidèrent les assemblées générales. Ce fut alors aussi que prirent fin l'ancienne coutume de la visite des vignes du bailliage, ainsi que les bénéfices qui en résultaient pour l'Abbaye.

Le seul drapeau qui possède encore l'Abbaye date du 25 mars 1845. Elle en a possédé plusieurs autres qui ont malheureusement disparu.

Tels sont les curieux détails empruntés à la notice de M. le Dr Duvoisin.

A cette occasion, nous rappelons que tous les renseignements qu'on voudra bien nous envoyer sur nos anciennes sociétés de tir seront accueillis avec grand plaisir. L. M.

### Les vieux buveurs et les vieux médecins.

La classique auberge du Chalet-à-Gobet est le pied-à-terre de prédilection des Lausannois qui s'en vont, les dimanches d'été, cueillir les baies sauvages ou les champignons dans les belles sapinières du Jorat. C'est aussi le rendez-vous des paysannes qui reviennent du marché, des marchands de fagots et de rondsins, des chasseurs, de tous ceux enfin que leurs occupations ou leur amour des grands bois amènent dans ces régions. Le docteur Piccard, de Lausanne, mort il y a nombre d'années, mais dont la mémoire n'est pas encore éteinte, s'y rendait fréquemment. Il aimait la compagnie des Joratais et leur conversation empreinte de bonhomie et de malice. On ferait un volume des historiettes qu'il rapportait de là-haut. En voici une qu'il se plaisait à conter :

Le voiturier H., qui vivait il y a plus d'un demi-siècle dans les environs du Chalet-à-Gobet, ignorait totalement ce qu'est l'abstinence, ce qui n'a rien d'étonnant, car la chose n'existait pas de son temps. On ne l'en estimait pas moins beaucoup. C'était, en effet, un voiturier modèle, qui charriait avec mille soins le vin et les marchandises destinés aux cafés et aux rares magasins de la route. A l'heure convenue, il arrivait avec son attelage, déchargeait ses colis, prenait les commissions nouvelles, et, sa besogne achevée, s'en allait boire chopine. Robuste comme un chêne, toujours gai, toujours en train, un mot aimable pour chacun, il était chéri de toute la région. N'était son faible pour le petit-blanc, il eût été la perle des hommes.

H. n'était pourtant pas le pire des ivrognes, mais, comme il le disait lui-même, il avait toujours soif.

Un samedi de décembre, comme il n'était pas rentré à minuit, sa femme prit un falot et se dirigea vers la pinte du *Soleil*. Un pied de neige recouvrait la campagne et il faisait un froid de loup. Arrivée à l'auberge, la bonne vieille (elle avait soixante-sept ans) frappe au volet fermé et crie : « I-tou quie, tsancro dè biberon ? »

— Na, su cutsi dézo té gredons, répond une voix qui venait du sol.

La femme abaisse sa lanterne et voit, en effet, son mari étendu à ses pieds dans la neige.

— Que fa-tou perque, villhio fou ?

— Pas grantà chetta; ie su mi-mort. Mè su fottu à rebidonanda en saillesseint de la pinta et iè tant mau ora à colzon et ài coutés. Té faut queri lo tsai po me ramenà à l'ottò.

Il n'y avait, en effet, rien de mieux à faire. Laissant là son falot, la vieille H. courut à la maison, non sans pousser des exclamations de désespoir et de colère tout à la fois, et au bout de quelques minutes, elle était de retour avec char et cheval. Elle hissa son mari sur le véhicule et, aussitôt à la maison, le fourra au lit.

Le lendemain, les côtes ne faisaient plus souffrir H.; mais il continuait à se plaindre de

violents maux de tête. Bien qu'il ne voulût pas entendre parler de médecin, sa femme descendit à Lausanne et en ramena le docteur Pellis.

Un examen de la région endolorie convainquit bientôt l'homme de l'art que le vieux voiturier souffrait moins d'une contusion que d'un violent mal de cheveux.

— Rassurez-vous, dit-il à sa femme, votre mari sera sur pied ce soir. C'est le petit-blanc qui lui a joué un tour.

— Le bon Dieu vous bénisse, monsieur le docteur; mais dites-lui voir une bonne fois que ce n'est pas des manières de chrétien de rester si tard dans les pintes.

Et alors le médecin d'entreprendre le charretier sur le chapitre de la boisson.

— L'è biau et bon, toté voutré raisons, lui dit ce dernier, mà vu vo demanda oquie.

— Quoi donc ?

— Ité-vo bin villhio, monsu ?

— J'ai soixante-huit ans.

— Mè, septante-dou, et pu vo deré que iarè adè mé dé villhio saoulons su lo tsemin dè Losena à Tsalet-à-Gobet que dé villhio màidécins. XX.

Au nombre des attractions de la fête du *Vieux-Lausanne*, on remarquait tout particulièrement celle du *Moulin bleu*, où l'on débitait, derrière la toile, aux éclats de rire des auditeurs, qui s'y pressaient en foule, des boutades vraiment désopilantes. Pour en donner une idée à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu le plaisir de visiter le Moulin bleu, nous reproduisons ci-après la parodie de la fable des *Animaux malades de la peste*, dédiée à MM. les docteurs lausannois.

Un mal qui répand la terreur,  
Mal que Jenner en son ardeur  
Inventa pour jouir d'une gloire éphémère,  
La petite vérole ! Oh ! je tremble à ce nom,  
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,  
Faisait aux Lausannois la guerre;  
Ils ne mourraient pas tous, car nul n'était atteint.  
Mais le mal, de tous était craint.  
Nos docteurs grillaient d'envie  
D'exploiter cette maladie.  
Ils tinrent donc conseil. L'un dit ! « Mes chers amis,  
Je crois que le ciel a permis  
Pour nos goussets cette fortune.  
Que les plus capables de nous,  
Spengler, Perrat ou César Roux,  
Sachent faire durer cette veine opportune.  
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents  
On fait de tels dévouements.  
Ne nous gênons donc point, voyons pleins d'indul-  
— L'état de nos maigres finances. » [gence  
— Pour moi, par amour du métier,  
J'ai coupé bras, jambes et pieds;  
Que m'avaient-ils fait ? nulle offense,  
Même il m'est arrivé, quelquefois, m'oubliant,  
De laisser mourir le client.

Je me dévouerai donc, s'il le faut; mais je pense  
Qu'il est bon que chacun profite, ainsi que moi.  
— Confrère, dit Taillens, c'est parfait; oui ma foi !  
Vos scrupules font voir votre délicatesse. [cesse

— Eh bien! couper jambons, mollets, tailler sans  
Est-ce un péché ? — Non, non ! — Vous leur fîtes,  
En les taillant beaucoup d'honneur. [docteur,

Et quand au client on peut dire  
Qu'il n'est là que pour nos travaux.  
Il faut donc inventer des maux,  
Les vrais seuls, ne sauraient suffire.

Ainsi parla Taillens, et docteurs d'applaudir  
A plaisir.

Survint alors, à l'improviste,  
Bourquin, le célèbre herboriste;  
Il dit : « Le manque de clients  
Vous pousse à tels expédients.

Contre ce procédé, pour ma part je m'insurge,  
C'est abuser de son prochain  
Que de le remplir de vaccin.

En cas pareils, messieurs, il suffit d'une purge.  
Avec mon foin, sur ma parole,  
Je me moque de la vérole;

Voilà mon opinion; puisqu'il faut parler net. »  
A ces mots, on cria : « Haro sur le baudet ! »

Monsieur Dind, très disert, prouva par sa harangue  
Qu'il fallait aussitôt lui extirper la langue;  
Qu'il fallait dévorer ce maudit animal,  
Ce pelé, ce galeux, qui leur voulait du mal.  
Et quant à la vérole, à grands coups de vaccin,  
Il fallait la combattre et sonner le tocsin.  
Chaque docteur, alors, s'arma de ses lancettes  
Et partit pour gagner quelques mille piécettes.

#### MORALE

L'air de Montreux guérit souvent  
Les malad's et les bien portants.

LE MOULIN BLEU.

Société d'étudiants *L'Helvétia*.

### Le patois vaudois au Palais fédéral.

Il y a quelques années, un député vaudois avait présenté aux Chambres fédérales un postulat relatif à l'achat des chevaux de cavalerie. On se souvient que pendant longtemps les chevaux du pays étaient méprisés des colonels fédéraux. Ceux-ci préféraient fournir notre cavalerie de coursiers mecklembourgeois et français. Il s'agissait donc de faire revenir nos hauts fonctionnaires de leur engouement irréflectif pour les produits étrangers, et d'encourager nos éleveurs.

Une commission fédérale était réunie à Berne pour étudier cette question. L'auteur du postulat en faisait partie. La discussion était nourrie. Chacun s'exprimait, qui en allemand, qui en français. Mais petit à petit les orateurs des bords de l'Aar et de la Limmat passaient de la langue écrite aux dialectes qui leur étaient propres.

Notre député n'entendait rien du tout au jargon adopté par les orateurs. Il eut la malice de ne pas rappeler ses collègues à l'observation du règlement qui prohibait les langues... étrangères. Il prit gravement la parole en ces termes :

« Monchu lou Président et vo z'autrès qu'on tant bin su dévésà tant quorà. Vu assebin vo deré auquie: Vo n'ité qué dai gròchés bités que ne compregnon ran aux z'affères! N'âmou pas lé fignolets que volliont dai tzévaux dé cirque; cliià dai paysans dé per tsi no sont asse bons que lé zèbres que vo z'alladé queri per lou Hanovre et la Prusse. Lai yà per lou gros dé Vaud, à Velà lou Grand, à Tsabrà et dau côté dé Lucein, Màdon et Oron dai cavalles que sont prau bounés por la cavaleri. Ye propouso d'invouyé noutré colonaux féré onna tornàie dein lou payi por atzetà toté lé bounés bités dé la Suisse.. »

L'orateur continuait avec un sang-froid imperturbable et inquiétant. Les assistants, ahuris, se regardaient comme des chiens de faience, ne comprenant rien à ce galimatias. Leurs regards enveloppaient l'orateur, qu'ils supposaient atteint d'un dérangement cérébral.

Celui-ci, après une pause, s'adresse en souriant à ses collègues : « Messieurs, vous venez de me faire entendre le dialecte rustique de vos cantons; j'ai tenu également à vous donner un échantillon du patois du canton de Vaud ! » Et tous d'éclater de rire !

La leçon fut bonne. On ne parla plus, dès lors, au Palais fédéral, que les langues autorisées par le règlement.

X.  
(L'éveil.)

### La question de la lessive.

Il n'y a pas besoin d'être mère de famille pour avoir quelque idée de la place que prend dans les occupations et les préoccupations de la ménagère la grosse question de la lessive. Le choix d'une laveuse est toute une affaire : il s'agit d'avoir une femme soigneuse autant qu'active, qui sache frotter et tordre le linge sans l'abimer, qui ne gaspille pas le savon et n'use pas de préparations corrosives pour hâter le blanchissage. Le temps joue aussi un